



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse 2005 - Arts plastiques

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met au concours une bourse de 10'000 francs pour des artistes plasticiens-nes.

En plus des soutiens accordés aux artistes plasticiens-nes, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs oeuvres, le Canton de Vaud tient à appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique.

En 2004, il a octroyé pour la première fois une bourse d'un montant de 10'000 francs à l'artiste Jean-Luc Manz. Une nouvelle bourse, d'un même montant, sera attribuée en 2005 à un-e artiste vivant et travaillant dans le canton depuis au moins trois ans, cinq pour les étrangers, ayant plusieurs réalisations à son actif et présentant un projet artistique d'envergure.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 30 septembre 2005 au plus tard. La formule d'inscription et les conditions de participation peuvent être obtenues auprès du Service des affaires culturelles, Rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne, Tél. 021 316 07 43, fax 021 316 07 50, e-mail : info.serac@vd.ch ou sur le site Internet www.dfj.vd.ch/serac

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 juin 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ, Service des affaires culturelles, M. Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe de Service, tél. 021 316 07 44